

DU DROIT DES ASSURANCES

Directeur de la formation : M. Saïd-M ROHAINE

Objectifs :

- Offrir une formation diplômante et/ou qualifiante de niveau bac+4 aux techniques génériques en matière de droit des assurances et des contrats d'assurance.
- Dispenser une formation spécifique dans les domaines de l'assurance dommages, de l'assurance de personnes et de l'assurance de responsabilité civile.

Public :

- Cadres et salariés du secteur privé ou public : la formation est qualifiante et/ou diplômante dans une perspective de promotion ou de requalification professionnelles.
- Professionnels de l'assurance : mise à jour nécessaire des connaissances dans le domaine fortement évolutif du droit et des techniques juridiques d'assurance.
- (toujours à titre complémentaire à une formation initiale principale) Etudiants des Masters professionnels 2 Droit, étudiants de Master 1 Droit (ou autres Masters), étudiants se préparant aux professions d'avocat ou de magistrat.

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI) à titre complémentaire
- Formation Continue (FC)

Compétences :

- Compétences génériques :
Acquisition des bases en matière de droit des assurances
Approche des contrats d'assurances : rédaction, gestion, gestion de sinistres, contentieux.
- Compétences spécifiques :
Approche et familiarisation avec les aspects professionnels et particuliers à différentes branches (Assurances dommage, assurance de personnes, assurances de responsabilité civile). Il s'agit des aspects conventionnels de l'activité assurantielle.
- Compétences contextuelles :
Les techniques de gestion des risques, les techniques assurantielles, le cadre concurrentiel du marché des assurances.

Conditions d'accès :

- Sur diplôme : Licence des disciplines juridiques, économiques ou de gestion, ou tout diplôme admis en équivalence (justifier dans ce cas de connaissances suffisantes en droit des obligations)
- En Validation des acquis de l'expérience ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels :

DU DROIT DES ASSURANCES

Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels (agents publics, personnels des organismes culturels).

Organisation :

Le DU se déroule sur 100 h de cours.

Le calendrier du D.U. est calé sur l'année civile : Les cours commencent en octobre et se terminent en juin.

Les cours (en présentiel) se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

Le candidat réalise également un projet professionnel ; celui-ci donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'études. Le projet professionnel donne lieu à soutenance.

Conditions d'examens :

Par accord entre l'enseignant et le responsable de la formation **les examens prennent la forme d'épreuves écrites ou orales.**

Tous les enseignements sont notés sur 20 points.

Le règlement des examens est basé sur le principe de la compensation et de la capitalisation.

Le candidat réalise un projet professionnel qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'étude. Le sujet du mémoire doit obtenir la validation du responsable de la formation.

Le mémoire donne lieu à soutenance publique. Il est noté sur 40 points.

Le jury est composé de deux membres : le directeur du D.U. et un professionnel spécialiste du domaine. Le jury est présidé par le Directeur du D.U.

La validation du D.U. est conditionnée par l'obtention de la moyenne de 10/20.

Programmes des enseignements :

Le diplôme comporte une offre de 100 h de formation. Les enseignements sont de durée normalisée et organisés en 4 modules :

Module 1 : Module (général) théorique (30h) :

-Droit Fondamental des Assurances (10h)

-Contentieux d'Assurance (10h)

-Contrats d'assurances (10h)

Coefficient : 1

Module 2 : Module (Spécial) Technique (50h)

-Assurances de Personnes : Assurance vie (10h)

-Assurances de Responsabilité civile (10h)

-Assurance Dommages :

- Assurance automobile (20h)

- Assurances construction : (10h)

Coefficient : 1

Module 3 : Module contextuel (20h)

-Techniques Economiques du Risque et de l'Assurance (20h)

Coefficient : 1

Module 4 : Module Professionnel :

-Mémoire

Coefficient : 2

DU DROIT DES ASSURANCES

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

Du 14 juin 2021 au 11 juillet 2021

Du 23 août 2021 au 15 septembre 2021

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD »

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 500€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 510€
- Formation complémentaire : 255€

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Calendrier : Enseignements et examens dispensés de octobre à juin.

Session unique des examens

Horaires : fin de semaine, fin de journée, séminaires de demi-journées ou de journées dédiées

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjsps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-droit@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.